

# Trésors de la bibliothèque publique et universitaire de Genève

Autor(en): **Monnier, Philippe M. / M.-A.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = revue de la Société Suisse des Bibliophiles**

Band (Jahr): **11 (1968)**

Heft 2

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-388092>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE DE GENÈVE

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la Réforme a provoqué la création de nombreuses bibliothèques dans les villes qui avaient adopté la nouvelle confession. La Bibliothèque de Genève appartient à ce groupe. Les ordonnances de 1539 et 1540 établissant le dépôt légal avaient déjà eu pour conséquence la constitution d'un fonds à l'Hôtel de Ville où étaient conservés les livres imprimés à Genève depuis cette époque. Mais ce n'est qu'après la fondation de l'Académie par Calvin en 1559 qu'une véritable bibliothèque de consultation fut installée au Collège, probablement à la fin de 1561 ou au début de 1562. Les impressions genevoises y furent transférées et des bibliothèques, telles celles de Calvin, de Pierre Martyr, de Bonivard furent acquises. Le fonds primitif de la Bibliothèque était ainsi formé.

D'abord exclusivement réservée à l'Académie, elle devait devenir publique avec la réorganisation de 1702. Des représentants de l'Etat (dont un avocat et un médecin) devaient dès lors siéger à côté de ceux de l'Eglise et du Recteur dans la commission de direction.

Installée dans de nouveaux locaux, toujours au Collège, la Bibliothèque allait connaître une ère de prospérité pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce surtout au mécénat auquel le développement des affaires bancaires permettait parfois une générosité royale, tel le legs Lullin.

L'annexion française de 1798 reconnut aux anciens Genevois la propriété de leur Bibliothèque (avec les biens de l'Eglise et de l'Ecole) et elle fut dès lors administrée par la Société économique. Ce régime, malgré la Restauration, dura jusqu'à la révolution de James Fazy, et la Constitution genevoise de 1847 attribua définitivement à la Ville la propriété et la prise en charge de la Bibliothèque, alors que l'instruction publique était affaire du Canton. Mais néanmoins, c'est dans une aile des nouveaux bâtiments de la future université qu'elle trouva, en 1872, les locaux qu'elle occupe encore actuellement.

Elle conserve aujourd'hui un peu plus d'un million d'entités bibliographiques. Dans certains domaines, elle offre une documentation spécialement importante, en particulier pour l'histoire de Genève, celle du protestantisme, pour la littérature française au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'histoire des révolutions, les sciences de l'Antiquité.

La Bibliothèque possède en outre 10 000 manuscrits environ (dont une importante collection de papyrus), 45 000 estampes formant une documentation iconographique régionale et 23 000 cartes, la plupart anciennes.

Il sera impossible aux bibliophiles suisses, dans le peu de temps dont ils disposeront, de parcourir les collections de la Bibliothèque. Mais à la Salle Lullin, ils pourront admirer ses plus beaux manuscrits à peinture et un choix de livres illustrés des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Il leur sera possible en outre de s'arrêter au Musée de la Réformation et au Musée Rousseau qui font partie du même ensemble. Ceux qui seraient empêchés de faire cette visite trouveront ci-après la présentation de quelques belles pièces que la Bibliothèque est fière de posséder, certaines depuis des siècles, d'autres acquises récemment grâce à la générosité des pouvoirs publics. M.-A.B.

### TROIS MANUSCRITS À PEINTURES AYANT APPARTENU AU DUC DE BERRY

Les visiteurs qui pénètrent dans la salle d'exposition de la Bibliothèque de Genève, s'attendent généralement à y voir la première édition de l'*Institution de la religion chrétienne*, ou encore le manuscrit des *Confessions*, à la rigueur des lettres autographes de Voltaire aux Tronchin. Or, le seuil à peine franchi, leur regard est attiré par le chatolement des ors et des vives couleurs qui parent les manuscrits français et flamands des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La présence à Genève de ces volumes princiers a de quoi étonner. Elle est d'autant plus inattendue que notre institution n'a pas bénéficié de la dispersion des

biens conventuels et qu'elle a dû subir pendant près de deux siècles les conséquences du régime d'austérité imposé par Jean Calvin, ennemi déclaré de toute forme de luxe. En fait, ces manuscrits médiévaux, relativement peu nombreux mais de haute qualité, proviennent, pour la plupart, d'une source unique, le *Fonds Ami Lullin* qui, depuis longtemps déjà, s'est signalé à l'attention des spécialistes.

C'est en 1720 qu'Ami Lullin, issu d'une famille patricienne opulente, étudiant en théologie et, de surcroît bibliophile avisé, eut la bonne fortune de découvrir chez un

libraire parisien ce qui restait de la célèbre collection des conseillers Paul et Alexandre Pétau. L'histoire de cette brillante collection n'est plus à faire. Rappelons simplement qu'à sa mort, en 1614, Paul Pétau légua à son fils Alexandre une bibliothèque inestimable que ce dernier continua à enrichir avant de la céder à la reine Christine de Suède. Il ne gardait par-devers lui que 300 volumes environ, manuscrits et incunables sélectionnés en connaisseur. En 1672, ses héritiers firent établir, en vue de la vente, un *Catalogue des manuscrits et miniatures de feu Monsieur Pétau, conseiller à la Grand'Chambre du Parlement de Paris*. Celui-ci comptait 277 numéros. Cinquante ans plus tard et malgré des ventes successives, il restait encore 88 pièces qu'Ami Lullin s'empressa d'acquérir et d'expédier à Genève.

En 1742, devenu professeur de théologie à l'Académie, Lullin désira marquer son entrée dans la Commission de la Bibliothèque publique en lui offrant trois de ses plus précieux manuscrits, soit des *Sermons* de Saint-Augustin sur papyrus datant de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, des *Comptes* de Philippe le Bel sur tablettes de cire, et, enfin, le manuscrit du *Roman de la Rose* dont il sera question plus loin. Mais ses libéralités ne s'arrêtèrent pas là. A sa mort survenue en 1756, il devait léguer toute sa collection à notre institution qui, de ce fait, se trouva soudain enrichie d'une cinquantaine de manuscrits à peintures, dont trois au moins avaient autrefois fait partie de la prestigieuse librairie de Jean, duc de Berry. Il va sans dire que des manuscrits munis de pareilles lettres de noblesse prennent place au premier rang parmi les trésors dont peut s'enorgueillir la Bibliothèque de Genève<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les notices qui suivent doivent beaucoup aux travaux de nos prédécesseurs. Mentionnons, en particulier, l'indispensable ouvrage de base d'Hippolyte Aubert, *Notices sur les manuscrits Pétau conservés à la Bibliothèque de Genève*, Paris 1911, ainsi que les études très complètes de Bernard Gagnebin sur le Tite-Live et le Boccace.

### *Le Roman de la Rose (Ms. fr. 178)*

Entrepris vers 1225 par Guillaume de Lorris et terminé cinquante ans plus tard par Jean de Meun, le *Roman de la Rose* ne constitue pas uniquement une œuvre littéraire, mais bien une véritable encyclopédie de l'art d'aimer qui reflète la manière de vivre d'une époque et d'une société. Cela explique le succès de l'œuvre et son extraordinaire diffusion manuscrite, puisqu'on n'en connaît pas moins de 300 copies en grande partie illustrées. L'exemplaire de Genève, par le soin apporté à la copie et à la décoration, en est incontestablement un des spécimens les plus remarquables.

Il s'agit d'un manuscrit de format modeste (290 sur 213 mm), comprenant 190 feuillets divisés en deux colonnes de 36 lignes. La copie, due à Girard de Beaulieu, a été achevée en 1353 comme l'indique une mention figurant à la fin du volume :

« Girart de Biaulieu cleric de St  
Sauveur de Paris a escript  
Cest livre. Dieu le gart  
Et fut parfait l'an cinquante trois. »

Le texte est orné de lettrines d'or sur fond bleu et rose. Il est illustré de deux peintures-frontispice et de 40 miniatures carrées de 60 mm de côté environ. Au *Roman de la Rose* a été joint, en une association fréquente à l'époque, le *Testament* de Jean de Meun. Notons enfin que la reliure du XVI<sup>e</sup> siècle est en maroquin vert décoré aux petits fers.

Ce qui fait le prix de ce manuscrit, c'est certainement la qualité de sa décoration. D'emblée, le regard est conquis par la chaleur que dégagent les coloris où dominent les rouges, les bleus et l'or bruni, par l'élégance du dessin et l'harmonie de la composition. Toutes les miniatures sont quadrilobées et ornées du ruban tricolore bleu, blanc, rouge que l'on retrouve, entre 1350 et 1390, dans les produits de la librairie parisienne. Notre exemplaire provient donc d'un excellent atelier parisien et a dû être illustré entre 1350 et 1370 à l'intention, si ce n'est

du roi Charles V, du moins d'un personnage de marque. H. Aubert a cru y reconnaître deux signes de propriété: sur la première page, un blason effacé qui permettrait de supposer que le manuscrit a appartenu à un membre de la famille de Budé, peut-être à Jean Budé, secrétaire de Charles V et trisaïeul du célèbre humaniste; d'autre part, au verso du dernier folio, les traces d'un ex-libris soigneusement gratté qui pourrait bien être celui du duc de Berry. Il n'est, en revanche, pas possible de préciser dans quelles circonstances le volume est entré dans le cabinet des Petau.

Mais revenons à l'illustration pour en dégager les caractéristiques principales. Ce qui frappe, de prime abord, c'est l'absence de la nature et du décor extérieur. On cherchera en vain une peinture du verger de Déduit avec ses daims et ses chevreuils, ses oliviers, ses lauriers et ses cyprès, ou encore «les rosiers chargés de roses» que le narrateur aperçoit au fond du miroir de Narcisse. Et s'il arrive à l'artiste de représenter un arbre, une source ou un château, c'est avec une naïveté et une maladresse touchantes. En fait, nous sommes au centre d'un roman courtois où l'homme est roi. Aussi, chacune des 40 miniatures représente-t-elle des personnages, un ou deux, parfois trois ou quatre, guère plus, se détachant sur des fonds somptueux, damiers quadrillés ou losangés d'or et de bleu, ou encore, plus rarement, sur des fonds entièrement dorés. L'artiste ignore la perspective, mais ses personnages aux visages pâles pas toujours très expressifs, aux chevelures et barbes bouclées, aux mouvements souvent maladroits, donnent malgré tout l'impression de la vie. Le mérite en revient à l'habileté de la composition et aux costumes: on ne se lassera jamais d'admirer ces personnages assis ou agenouillés dans leurs attitudes si heureusement notées, ni l'élégance de ces robes amples aux plis harmonieux et finement dessinés (voir fig. 2).

L'ouvrage s'ouvre sur une somptueuse peinture-frontispice à quatre compartiments quadrilobés, encadrée d'arabesques à feuil-

lage de lierre (fig. 1). Des médaillons sont répartis alentour figurant des têtes: un roi, un moine, un guerrier, un pape, un cardinal, un évêque. Dans le premier compartiment nous voyons le poète sur son lit, enveloppé d'une couverture rose qui tranche sur la tenture bleue parsemée de roses blanches. Il rêve; c'est le mois de mai, «ce temps délicieux où tout ce qui vit est troublé par l'amour». Dans son sommeil il lui semble que c'est grand matin. Dans la seconde miniature, il s'est levé et a revêtu une robe d'un bleu vif,

«de mon lit tantost me levé  
chauçai moi et mes mains lavé...»

Au troisième compartiment, nous le voyons sortant de la ville

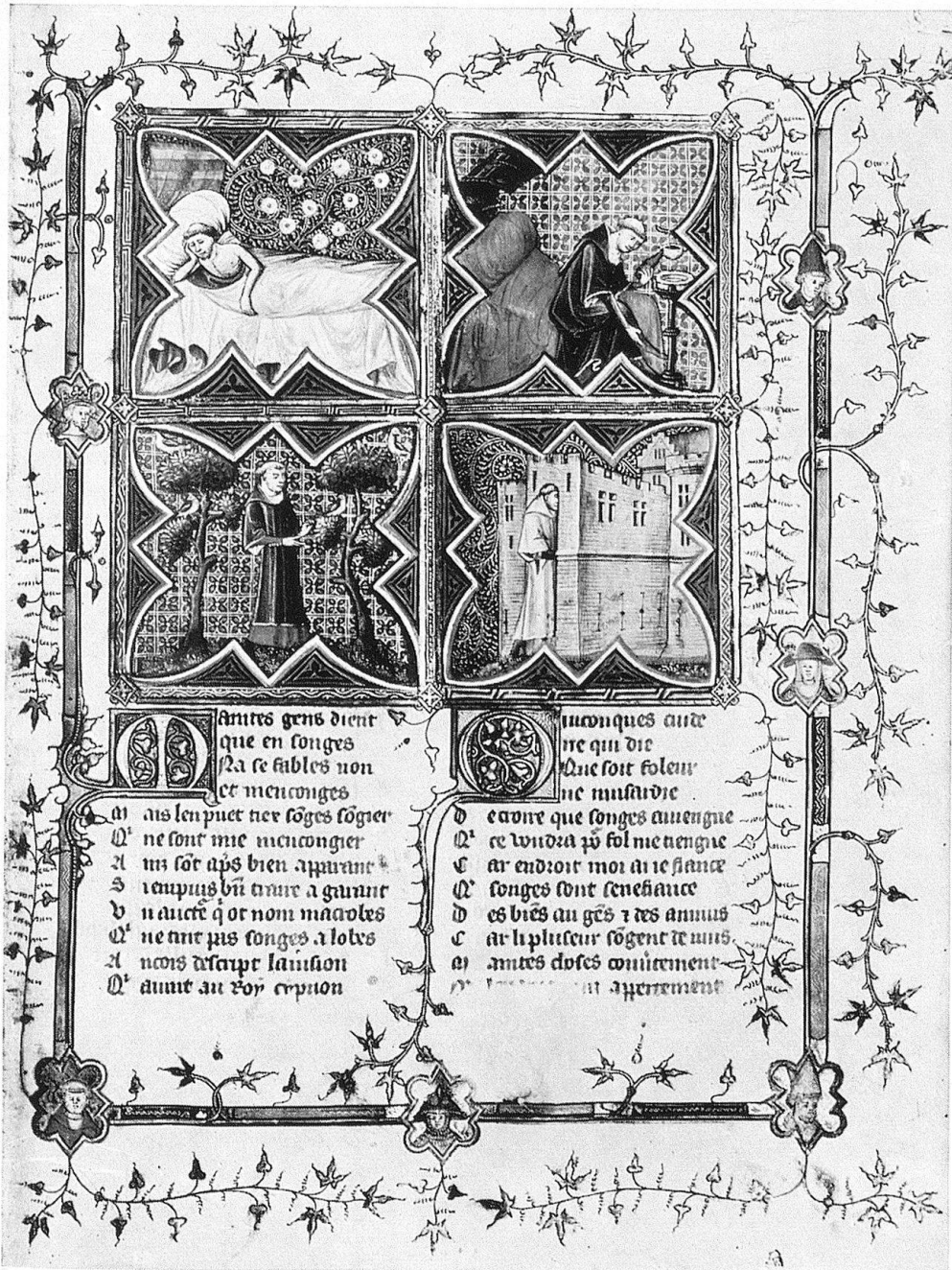
«et les oiseleiz escoutant,  
qui de chanter mout s'engoissoient  
por les jardins qui florissoient».

Le poète suit la rivière et parvient à un grand verger clos de murs crénelés (4<sup>e</sup> miniature) et richement décorés au dehors d'images et de peintures qu'il va décrire longuement, comme il se les rappelle. C'est ainsi que les six feuillets suivants ne comprennent pas moins de dix miniatures, soit le quart du tout, représentant tour à tour, la haine «corroceuse et tançoneresse», la vilénie «mesdisant et ramponeuse», la convoitise «qui

#### LÉGENDES POUR LES HUIT PAGES SUIVANTES

- 1 «*Le Roman de la Rose*», copie due à Girard de Beaulieu (1351), frontispice.
- 2 «*Le Roman de la Rose*», *Repentir de Male Bouche*.
- 3 Tite-Live: «*Histoire romaine*», miniature de présentation, folio 9.
- 4 Tite-Live: «*Histoire romaine*», *Repas royal*.
- 5 Boccace: «*Des cas des nobles hommes et femmes*», *Alcibiade voguant vers la Sicile*.
- 6 Boccace: «*Des cas des nobles hommes et femmes*», *l'auteur discourant*.
- 7 Bernhard de Breydenbach: «*Die heyligen Reyssen gen Hierusalem*», 1486. *Vue de Rhodes*. Voir l'article de M. Antal Lökkös, p. 138.
- 8 *Personnage des Comédies de Térence*, Strasbourg 1499. Original 85 × 30 mm. Voir l'article de M. Antal Lökkös, p. 139.

Photos J. Arlaud, Genève



**D**'autres gens dient  
 que en songes  
 Ra se fables non  
 et menconges

**D**aus le puet tier songes sogier  
 ne sont mie mencongier  
 Ams s'ot aps bien apparant  
 S'ieupus bñ t'ant a garant  
 Vn aucte q'or nom maavoles  
 Q'ne tant pas songes a lotes  
 A nours d'saupr lausion  
 Q'auit au roy cepion

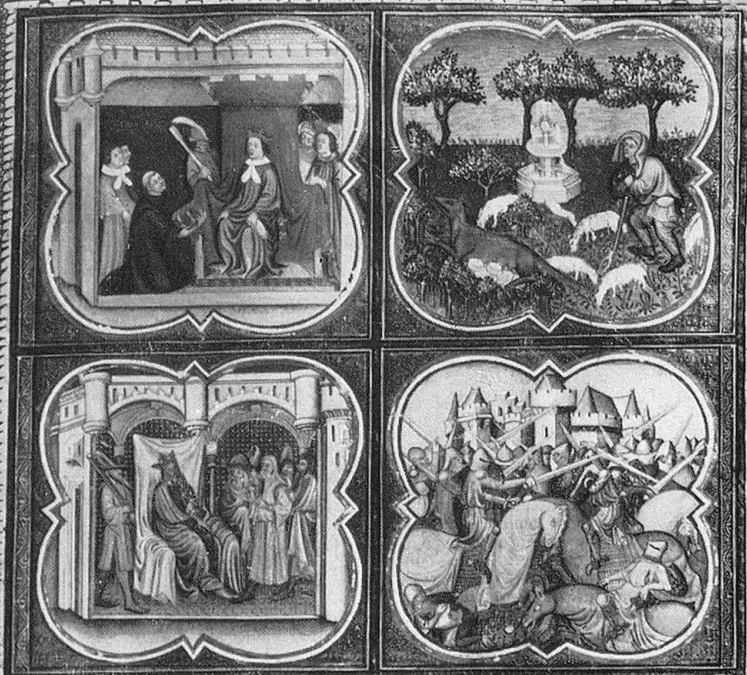
**D**uonques aude  
 ne qui die  
 Que soit soleur  
 ne mustardie

**D**e aone que songes auengue  
 ce l'ondra p' fol me nengue  
 E ar endroit moi a le fiance  
 Q' songes sont senehaue  
 D'es vies au ges 7 des annus  
 C ar li pluscur sogent te unis  
 A amtes dofes conuitement  
 77 ..... at apertement

**E** idit lauteur cōment fausse.  
**C** onfesse malelouche et cōment  
**L** i coupe la langue a .i. valour.



**M** alelouche tantost sa belle  
Si sa genouille se confesse  
Cōme vrais repētans q̄l ert  
**E** t al par la gorge la hert  
**E** t .ij. poigs lestrait si lestrangle  
**S** i li a tollue la gengle  
**L** a langue a cō valour li oste



Cy commence le premier livre de la premiere de  
 de de ans l'annee

**S**e me vens a claipe les cho  
 les fautes par les rommains de  
 le commencement q' comme fu fo  
 de. Je ne say pas se ce sera chose  
 convenable. Et se le se say si ne  
 s'ait se que pource q' le roy .J. ce  
 due chose qui par les anciens a se est claipe et  
 publiee. es aus pource que les rommains s'aprent  
 a dire et opment dire ce n'est toujours auai  
 ne chose plus vraie et plus certaine ou la ruder  
 de l'ancien langage surmonter et langage et man  
 de ce l'ancien par plusieurs maniere langage pource  
 q' me plaina a dire et conseilher ou auoir conseil  
 de en ma partie a dire en menour les fais de .J.  
 ceun peuple qui est pource des terres et si a en si  
 pource tourte de l'aprentur qui les dites choses ont  
 claipe auant moy ma renommee est venue et ob  
 tene se me conforteray en la grandeur et en la no  
 blece de ceul qui m'ont a mon nom. Et a di  
 re que se ne me desplain pas se le suis pou pource  
 en regard de si solennelles personnes. Et conclud

es sera il chose de valguant labour pource que il cou  
 uendra repaire et descripe les choses qui sont fautes  
 des uns aus autres

**L**es ancles sont courues de vers  
 comme en ceus et tant en ces  
 a pource la grandeur de celles  
 leur est labourable. Et si ne dou  
 n'ont que n'est les premiers  
 naissances de ceun peuple et les  
 choses pource a son commencement se font  
 moins delictables a ceun qui les font qui ne font  
 leur les choses du temps present ce quelles ventis  
 et les foies de ceun peuple sont si grans car elles co  
 mment et regissent soy mesmes. Ce sera de ce  
 le louer de mon travail que je demanderay. Et a  
 dire que en repaire les anciennes choses se font que  
 de des manie lesquelles par mesmes aus nous auoir  
 en en nos aages et que le loy si frans et toute cu  
 re que se les manie de mon couraige et de ma  
 penser. Car la loy et que que en auons me fait  
 le couraige flechir de ventre toujours le four des  
 nobles et d'ameu. Et auans l'annee  
 en au temps des batailles auons eue nulle ce po



Cy commence apres le quint liure de la premi-  
ere decade deca titus luvius.



Cōment les rommains creient nouuiaux tri-  
buns de cheualiers a pouoir consulaire et en fi-  
rent .viii. pour cause de la guerre des veiens. j.

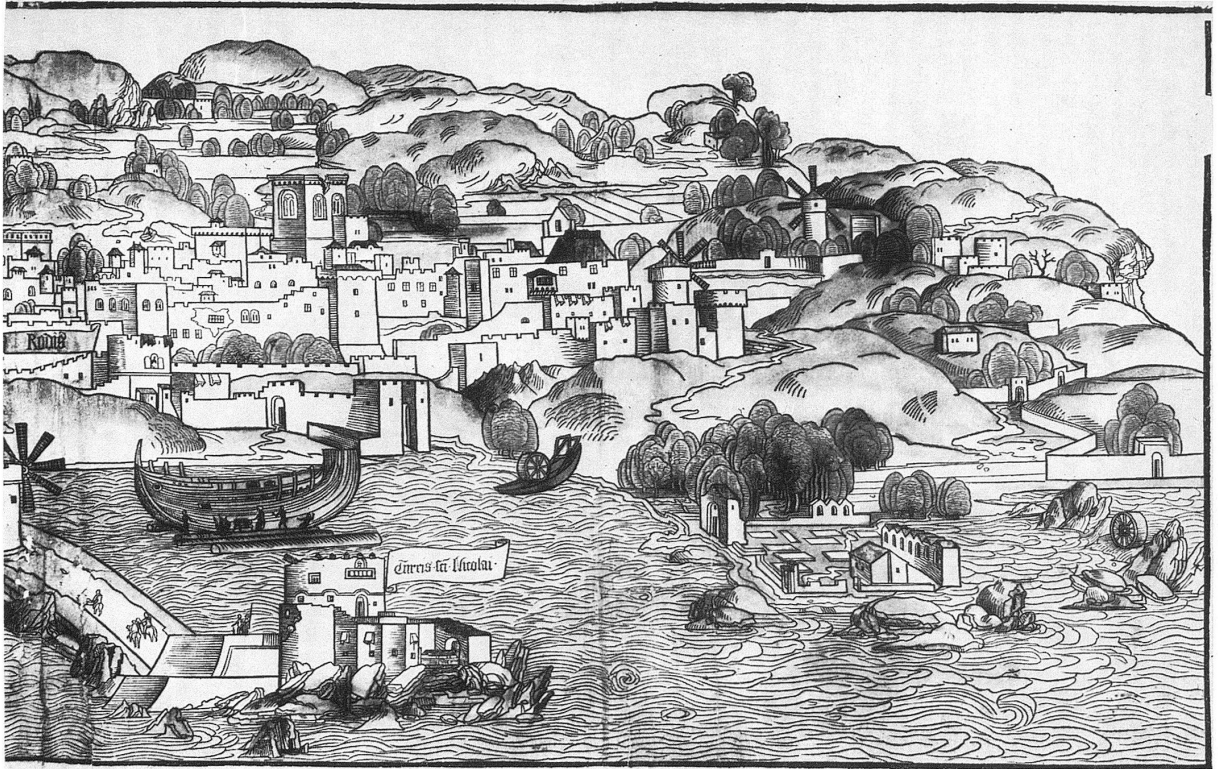
**Q**mbien que autre part les  
rommains eussent par tou-  
telsors eulx et les veiens estoiet  
en armes par si grant ire et p  
si grant hayne que bien estoit  
semblant que la fin estoit prest  
a celui des deux qui vaincus seroit. les romais







Entre toutes les especes & manieres de malice barat est la tresmauvaise. Barat





fait l'autrui prendre, rober, tolier et bareter », l'avarice « laide, sale et folle », l'envie « qui ne rist onques en sa vie », la tristesse qui « semblait avoir la jaunice », la vieillesse à la tête chenue et blanche, la papelardise ou hypocrisie religieuse, la pauvreté, enfin, avec pour tout manteau un vieux sac étroit et rapiécé. Tous les personnages ainsi allégoriquement peints, forment un ensemble de toute beauté, d'autant plus impressionnant que celle-ci est peu en rapport avec les laideurs qu'elle doit représenter.

Après cet enchantement des premières pages, les miniatures se font plus rares et n'atteignent pas toutes le même niveau. Mentionnons toutefois la dernière d'entre elles, c'est-à-dire le frontispice du *Testament*, remarquable par sa composition et la finesse du dessin. Elle nous montre Dieu le Père, jeune, la barbe blonde, tenant un crucifix et entouré des emblèmes des quatre évangélistes.

*Tite-Live: Histoire romaine (Ms. fr. 77)*

« Quand on feuillette ce volume », écrivait H. Aubert en 1911, « c'est un chatouillement : les ors sont si brillants, les couleurs si vives qu'on dirait un travail d'orfèvrerie et d'émaux étincelants ». On ne saurait mieux définir la fascination que ce manuscrit exerce à chaque fois sur nos yeux émerveillés.

Contrairement au *Roman de la Rose*, voici un volume de format imposant, puisqu'il comprend 448 feuillets de 455 sur 320 mm. Le texte d'une copie soignée s'étale sur deux colonnes. Il est orné de remarquables lettrines d'où s'échappent des guirlandes de fleurs et de feuilles de lierre. L'illustration comprend trois miniatures-frontispice ainsi que 26 vignettes de 100 sur 90 mm. La reliure de maroquin rouge dans le style de Le Gascon est frappée sur les plats aux armes de Paul Petau accompagnées de la devise : « Non est mortale quod opto. » Les tranches sont dorées.

Précédé d'un bref lexique et d'une table des matières pour chaque décennie, le texte

présente la première traduction française de l'*Histoire romaine* de Tite-Live. Elle est due à Pierre Bersuire, secrétaire de Jean le Bon et prieur de Saint-Eloi, qui la rédigea de 1352 à 1356.

Bien que notre manuscrit ne figure dans aucun inventaire des livres ayant appartenu au duc de Berry, H. Aubert a pu démontrer de façon suffisamment convaincante que ce magnifique volume a certainement fait partie de la collection du prince des bibliophiles. Une marque de propriété, minutieusement effacée il est vrai, permet néanmoins de lire : « Ce livre est au duc de Berry, Jehan. » Cette dernière signature présente les hastes et le paraphe bien connus.

L'illustration est somptueuse. On est d'abord frappé par sa partie purement décorative qui comporte, d'une part, des lettrines finement enjolivées d'où naissent des rinceaux fleuris et feuillés occupant parfois toute la hauteur de la page, ensuite et surtout, des marges d'une richesse de décoration peu ordinaire. A cet égard, il vaut la peine de s'arrêter un instant sur la miniature de présentation du folio 9 (voir fig. 3).

L'illustration et le texte sont entourés d'une double bordure : c'est d'abord un large ruban formé d'un entrelacs de motifs décoratifs divers, bleus et rouges sur fond or, puis ce sont des guirlandes de feuilles et de fleurs abondamment garnies qui se déroulent en de séduisantes arabesques. Par endroits, cette décoration cède la place à de petits personnages aux couleurs vives parmi lesquels on reconnaît des musiciens, joueurs de flûte, de luth et de tambourin. Un regard attentif permet de découvrir au bas de la page, entre le texte et le ruban, une frise pittoresque divisée en deux par l'écusson central. On reconnaît à gauche des paysans dansant au son de la cornemuse, à droite des moutons surveillés par un singe. Cet ensemble, encadrant un texte soigneusement copié et des miniatures aux coloris heureusement assortis, dégage une impression de profusion harmonieuse à laquelle on reste difficilement insensible. Les décorations de ce genre sont

assez rares. On en retrouve néanmoins dans plusieurs manuscrits peints au début du XV<sup>e</sup> siècle à l'intention des princes de la maison royale. Les quatre scènes de cette grande miniature s'inscrivent dans un ruban quadrilobé rouge, vert, blanc et bleu. Le premier médaillon représente le traducteur agenouillé, offrant son ouvrage au roi de France; le second nous montre un pâtre découvrant auprès d'une fontaine de pierre taillée rose Romulus et Rémus tétant la louve; dans la troisième vignette, Romulus, roi de Rome, s'adresse aux sénateurs; enfin, la quatrième scène figure une furieuse bataille entre Fabiens et Véiens sous les murs crénelés d'un château fort.

Outre les peintures placées en frontispice de chacune des trois décades, notre manuscrit comporte, au début de chaque livre, des miniatures dont l'inspiration et la facture témoignent d'une grande homogénéité. «Même coloris: vermillon, vert clair, rose mauve, bleu foncé, jaune», écrit à ce sujet B. Gagnebin; «même manière de traiter les sols, les arbres, les bateaux, les maisons, les armures et les ciels; même tendance à représenter les personnages élancés qui gesticulent avec leurs mains et dont les visages sont singulièrement expressifs; mêmes fonds purement décoratifs, où les tapisseries alternent avec les carrés et les losanges, exceptionnellement avec un ciel bleu dégradé jusqu'à l'horizon. Enfin, répétition de miniature en miniature [...] des mêmes types humains<sup>2</sup>.»

Une étude attentive de ces miniatures et des rapprochements suggestifs ont permis à B. Gagnebin de distinguer quatre peintres différents et de rattacher le manuscrit à ce qu'il conviendrait d'appeler l'«Atelier du Maître de 1402». Ce dessinateur et peintre de grand talent est l'auteur de la plupart des miniatures de notre Tite-Live et a inspiré le style des autres. Nous donnons comme exemple de son art la peinture qui ouvre le 5<sup>e</sup> livre de la première décade, et qui repré-

sente un banquet royal (voir fig. 4). On admirera, malgré l'absence de perspective, les poses expressives des personnages, les visages soigneusement travaillés, la douceur et la variété des tons.

Ajoutons, pour terminer, que le sujet se prêtait à l'illustration de scènes guerrières dans le style médiéval. Certains combats de cavalerie, en particulier, sont des réussites dans l'expression du mouvement et de la vie.

*Boccace: Des cas des nobles hommes et femmes*  
(Ms. fr. 190)

Parler de Boccace, c'est penser immédiatement au *Décameron*, un des premiers monuments de la langue italienne. On oublie, en général, que cette œuvre de jeunesse fut, avec les années, désavouée par son auteur, désireux de s'adonner à des études plus sérieuses auxquelles convenait la rigueur du latin. En écrivant le *De casibus virorum illustrium*, Boccace s'était proposé un but hautement moral: montrer que nul n'est à l'abri des coups du sort, même et surtout les grands de ce monde. Ce sujet, banal en soi, permettait de retracer les destinées tragiques des héros mythologiques, des rois et empereurs de tous pays, depuis Adam et Eve jusqu'à Jean le Bon, contemporain de l'auteur. Il offrait matière à ces développements historiques dont les lecteurs de l'époque étaient si friands. Enfin, les illustrateurs des manuscrits pouvaient y trouver une mine de sujets quasi inépuisable. Jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le succès de l'œuvre fut donc considérable.

Le manuscrit de Genève, qui ne devait former qu'un seul volume à l'origine, est relié en deux tomes de 179 et 189 feuillets mesurant 405 sur 292 mm. La reliure en veau brun, aux armes d'Alexandre Petau, date vraisemblablement du XVII<sup>e</sup> siècle. Le texte occupant deux colonnes larges de 75 mm, est orné de lettrines et de marges sobrement décorées, ainsi que de titres courants d'or sur fond bleu et rose.

<sup>2</sup> Le Tite-Live du duc de Berry, *Genava* 1959, p. 200.

La traduction française, datée du 15 avril 1409, est due à un clerc du diocèse de Troyes, Laurent de Premierfait, qui dédia son œuvre au « puissant, noble et excellent prince, Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne... » Notre exemplaire constitue sans doute la première copie de cette traduction, puisqu'il fut offert au duc de Berry en 1411 par son trésorier et conseiller général Martin Gouges de Charpaignes, évêque de Chartres puis chancelier de France. A la mort du duc, il fut attribué au comte d'Armagnac.

L'illustration tire sa valeur de l'abondance des miniatures (143) et de la diversité des motifs et procédés picturaux. Elle résulte incontestablement de la collaboration de plusieurs artistes placés sous la direction d'un maître d'atelier qui a su imprimer à l'ensemble une certaine unité de ton et d'inspiration.

Chaque miniature représente une scène comprenant un à quatre personnages, parfois plus. Leurs attitudes volontiers théâtrales, les gestes vivants, l'élégance des mouvements traduisent un réalisme de bon aloi. Ces personnages se détachent soit sur des tentures échiquetées, soit sur des décors naturels, arbres, rochers, ciels aux bleus savamment dégradés, villes et châteaux curieusement colorés de vert mat ou de rose mauve. Le voisinage de ces couleurs avec des coloris plus vifs, tels que le rouge vermillon ou le bleu outremer, provoque des contrastes inattendus mais non dépourvus d'intérêt. Quant aux sols, ils se caractérisent par leur simplicité: en général c'est une herbe vert clair, plus rarement des dallages carrelés ou losangés.

Dans sa pénétrante étude sur *Le Boccace du duc de Berry*<sup>3</sup>, Bernard Gagnebin a pu discerner la présence de quatre artistes. Le premier, certes le plus doué, est un dessinateur remarquable. Il a su communiquer à ses personnages un réalisme saisissant qui se reflète dans les expressions souvent tourmentées des visages. Les éléments extérieurs sont, en revanche, simplifiés à l'extrême. On peut lui attribuer la plupart des miniatures qui ornent le premier livre. Celles que nous reproduisons sont caractéristiques de cet art et du style de l'ensemble. On remarquera dans *Alcibiade voguant vers la Sicile* (fig. 5) la stylisation des vagues de la mer contrastant avec la finesse du dessin des embarcations et des passagers. Le livre II se termine par une digression philosophique de l'auteur. Le miniaturiste a essayé de le représenter sous les traits d'un écrivain du temps de Charles VI. Sobrement vêtu, coiffé d'un chaperon de laine mauve, enveloppé dans un ample manteau bleu surmonté d'un capuchon rouge, notre homme porte à la ceinture l'écritoire, instrument distinctif de sa profession, et, la main largement ouverte, il semble prononcer un discours (fig. 6).

Les autres artistes se distinguent par d'autres qualités; l'un possède un sens de la perspective assez étonnant pour l'époque, un autre excelle dans la composition de scènes militaires, aucun ne dépare ce splendide joyau issu d'un atelier qui, on a tout lieu de le croire, devait consacrer toute son activité au service du plus grand bibliophile de son temps.

PHILIPPE M. MONNIER

---

<sup>3</sup> *Genava* 1957, pp. 129-148.

## LIVRES À GRAVURES DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

En groupant par pays quelques livres à gravures des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles qui sont conservés à la Bibliothèque et exposés à la Salle Lullin, nous allons essayer de suivre les grandes étapes de l'histoire du livre illustré

en nous inspirant du guide de cette présentation.

Les premiers incunables ont presque le même aspect que les manuscrits. Les initiales des livres imprimés sont enluminées par les